

Association Sport et Loisirs

Valrassienne



Siège social : 4 rue du Chalut 34 350 VALRAS PLAGE

Local : Espace Guy Combes - Bd du Commandant l'Herminier 34350 VALRAS PLAGE

Secrétariat et courrier électronique : mangenotdenis34350@gmail.com

Site: www.valrasrandosloisirs.com

Cotisation annuelle : 30 €/personne et 60 €/couple.

Les règlements peuvent se faire par virement ou par chèque à l'ordre de l'ASLV.

NB : Il peut être demandé de joindre à l'inscription un certificat médical d'aptitude.

Les départs se font au local Espace Guy Combes - Bld du Commandant l'Herminier 34350 VALRAS Plage. Face au « Palais de la Mer ».

- Le mardi : sortie à la journée, départ à 8h30 prévoir pique-nique
- Le vendredi : sortie l'après-midi départ 13h30

Tarif du covoiturage : - Moins de 50 km AR 5€. Plus de 50 km AR 7€.

Merci de remettre le **bulletin d'adhésion** à l'ASLV ci-après, dûment complété et signé, avec paiement correspondant à l'un des membres du bureau ou de l'envoyer à l'adresse du siège.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au Président de l'association :

Mr Alain BRUNEL 4, rue du Chalut 34350 VALRAS Plage (06.74.51.11.23) alain.brunel34@orange.fr

BULLETIN D'ADHESION ASLV 2026/2027

Date limite le 15/10/2026 pour un renouvellement de l'adhésion.

NOM: **Prénom :**

Date de naissance : / /19

Pour les couples **NOM et Prénom** du conjoint :

Date de naissance : / /19

Adresse 1 :

Adresse 2 :

Montant du règlement : par virement ou par chèque à l'ordre de l'ASLV (RIB au verso)

Adresse électronique :

Téléphone domicile : Portable :

(Très important !) N° à joindre en cas de problème survenu au cours d'une randonnée ou d'une sortie:

« En signant ce bulletin d'adhésion à l'ASLV je certifie avoir pris connaissance de la Charte du Randonneur, du règlement intérieur et des statuts de l'ASLV consultables sur le site internet :

- www.valrasrandosloisirs.com (onglet bureau) et je m'engage à en respecter la teneur.

Date et signature de l'adhérent :

